consortium qui régit les relations de la Presse avec le théâtre. Mais nous profitons de l'incident pour nous expliquer une bonne fois sur la manière dont nous entendons le théâtre, afin de dissiper tout malentendu.

Tout d'abord, à la suite d'un incident qui a surgi, il y a quelques années, entre l'Hippodrome et le *Journal de Roubaix*, celui-ci a décidé, dans le but d'assurer l'indépendance absolue de sa critique, de payer la place de celui de ses rédacteurs chargé du service du théâtre.

Si d'un côté, nous insérons l'annonce des spectacles, nous ne jugeons pas absolument nécessaire de publier les réclames anticipées dont on les encadre. En règle générale nous nous refusons à cette publication, parce qu'il n'entre pas dans notre rôle ni dans nos convenances, de pousser le monde au théâtre.

D'autre part — et ceci s'adresse à ceux qui nous font un grief de parler choses de théâtre — nous considérons l'annonce du spectacle comme une obligation professionnelle : tout comme l'interminable fretin des menus faits, naissances, mariages, décès, marchés, bourses, que sais-je ? Tout cela, c'est la nouvelle, c'est l'information — et par le temps qui court, il est superflu d'ajouter que la nouvelle et l'information ne sont pas quantité négligeable.

Obligation professionnelle aussi, et plus sérieuse encore, que la critique des pièces. Le journal d'aujourd'hui, s'il veut être de son temps, ne peut guère l'escamoter. D'autant plus que cette critique, quand elle est indépendante — approuvant quand on peut approuver, blâmant quand il faut blâmer, s'appliquant à faire ressortir le côté moral ou social des œuvres interprétées — peut faire beaucoup de bien et empêcher certain mal : nous en savons quelque chose à Roubaix.

Comme en tout, l'intransigeance en matière de théâtre ne se soutient pas. A Rome même, sous la domination des Papes, le théâtre n'existait-il pas? N'était-il pas subventionné par le trésor pontifical et surveillé par un haut dignitaire de l'Eglise? Cette subvention était précisément accordée pour empêcher les abus et permettre à la censure d'intervenir, le cas échéant. Ici encore, pourquoi vouloir être plus catholiques que les Papes eux-mêmes ?

Concerts et Spectacles

Tourcoing. — Excelsior Théâtre, place de l'Hôtel-de-Ville, mercredi 1er juin, à 8 h. 1/2, spectacle demandé. *Les Pirates de la Savane*, drame en 6 actes. On commencera par l'*Ombomaro*, création de M. Gautier.

— *La tournée Jane May.* — Madame Jane May a obtenu, mardi soir, à la salle des Fêtes, un réel succès. Cantatrice agréable, comédienne de talent, Mme Jane May excelle aussi à mimer et à parodier. Le spectacle qu'elle a donné, avec le concours des artistes de sa troupe: *Extra lucide*, gai lever de rideau, la *Gardeuse de dindons*, charmante bluette, et *Allons voir ça*, fort amusant vaudeville, — a été très applaudi par un auditoire encore peu nombreux.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du mardi 31 mai 1892.* — DANS LA BAGARRE du fort Cordonnier, à Roubaix, qui avait eu lieu jeudi dernier dans l'après-midi chez Mlle Maria Seine, rue de Luxembourg, on avait mis en état d'arrestation d'abord Bogaert Jean qui avait, lui, mené le mouvement pour briser tout ce qui leur tombait sous la main dans le cabaret; puis Achille Leroy qui, au moment où le gendarme avait voulu l'appréhender, avait opposé une vive résistance.

Même un monteur de chaînes du nom de Jean-Baptiste Verhaegen de la rue de Béthune, qui se trouvait chez Leroy, quand le gendarme s'y présenta, crut devoir s'opposer à l'arrestation de son camarade.

Traduits devant le tribunal, ils sont condamnés Achille Leroy, à dix jours et Verhaegen à huit jours.

VOL DE BOIS. — M. Desquiens, menuisier à Roubaix, expose au tribunal que depuis très longtemps on lui dérobait des pièces de bois et de moulures; il apprit bientôt que c'était un nommé François Blomme qui s'emparait de son bien et se servait d'une grande partie pour se fabriquer des outils; le montant des soustractions, suivant lui, s'élèverait bien à cinq ou six cents francs.

Blomme, — l'inculpé, qui a quarante-six ans — ne conteste pas le fait; seulement il prétend que du bois il n'y en avait pas pour quatre sous. Il est condamné à six mois.

DEUX JEUNES GENS, Maurice Morel, 23 ans et Germaine Boulet, 16 ans, surpris par un employé de douane dans une posture indécente, avaient refusé de se laisser conduire au poste; c'est alors que Morel se précipita la tête en avant vers le douanier Steelebout qui para le coup et avec l'aide d'autres personnes, réussit à se rendre maître de cet homme. Comme les inculpés nient les faits, il est entendu que les témoins viendront déposer à une prochaine audience. Me CONFORME.

NOUVELLES MILITAIRES

Manœuvres et marches militaires. — M. le général Loizillon, commandant en chef du 1er corps d'armée, vient de donner des ordres pour qu'à l'avenir les soldats ne manœuvrent plus quand le soleil est dans son plein et ce, dans le but d'éviter les cas d'insolation. Cette sage mesure sera favorablement accueillie par nos troupes.

Compagnie du chemin de fer du Nord (service d'été). — La Compagnie du chemin de fer du Nord vient d'apporter, à l'occasion du service d'été, de nombreuses modifications à la marche des trains. Nous ne pouvons publier toutes ces modifications, nous nous contenterons d'en indiquer les principales.

Notons d'abord la création de trains de bains de mer. Entre le Tréport et Lille, départ chaque dimanche de Lille à 6 h. du matin; arrivée au Tréport à 9 h. 52. Retour du Tréport le lundi, départ à 7 h. 15, arrivée à Lille à 10 h. 55 du matin.

Entre Boulogne et Lille, le samedi de chaque semaine, départ de Lille à 8 h. 28 du soir, arrivée à Boulogne à 11 h. 15 du soir. Retour de Boulogne, chaque lundi, départ à 7 h. 32, arrivée à Lille à 10 h. 13.

Entre Lille et Dunkerque, le train partant de Lille à 5 h. 33 du soir pour arriver à Dunkerque à 7 h. 40 et qui n'a lieu que les mercredis et samedis deviendra quotidien. Quotidien également le train du mercredi et de samedi partant de Dunkerque à 10 h. 12 du matin et arrivant à Lille à 11 h. 59.

Il sera créé entre Arras et Boulogne un train express partant d'Arras à 8 h. 48 du matin et arrivant à Boulogne à 11 h. 13. Ce train relèvera à Arras la correspondance de l'express partant de Lille à 7 h. 45 du matin. Au retour il sera créé, entre Boulogne et Arras, un express partant de Boulogne à 7 h. 07 du soir et arrivant à Arras à 9 h. 38, où il correspondra avec l'express quittant Arras à 9 h. 57 pour arriver à Lille à 10 h. 55 du soir.

Voici les autres principales modifications :

Les voyageurs des trois classes quittant actuellement Paris à 2 h. 30 du soir pour arriver à Lille à 9 h. 02 partiront de Paris à 3 h. 20 de l'après-midi pour arriver à Lille à la même heure.

Le train partant actuellement de Dunkerque à 8 h. 32 du matin et ne dépassant pas Hazebrouck où il arrive à 9 h. 54, quittera Dunkerque à 8 h. 29, arrivera à Hazebrouck à 9 h. 30 et sera prolongé jusqu'à Armentières, où il arrivera à 10 h. 10 pour correspondre avec le train partant de cette gare à 10 h. 15 et arrivant à Lille à 10 h. 46.

Le train de Lille à Hazebrouck partant actuellement de Lille à minuit 05, partira à l'avenir à 10 h. 13 et arrivera à Hazebrouck à 11 h. 24 pour correspondre avec les trains sur Dunkerque et sur St-Omer.

Le train léger partant de Lille à 9 h. 10 du soir pour arriver à Bailleul à 10 h. 07 partira de Lille à minuit 07; il arrivera à Armentières à minuit 35, il ne dépassera pas cette ville et ne s'arrêtera pas aux stations intermédiaires, sauf à Pérenchies, les dimanches et jours de fêtes.

Le train léger partant de Bailleul à 10 h. 30 du soir et arrivant à Lille à 11 h. 23 sera supprimé.

Les trains fonctionnant les mercredis seulement sur la ligne d'Armentières à Berguette deviendront quotidiens.

Le train n° 159 partant actuellement de Lille vers Tourcoing et Menin à midi 33, sera avancé de 5 minutes il aura donc son départ de Lille fixé à midi 28.

Le train-tramway I 4, partant de Tourcoing vers Lille à 7 h. 43 du matin, sera avancé de 10 minutes; il partira donc de Tourcoing à 7 h. 33.

Le train-tramway I 46, partant de Tourcoing vers Lille à 7 h. 36 soir, sera avancé de 21 minutes; il partira donc de Tourcoing à 7 h. 15. Ce train prendra les bagages amenés de la direction de Menin par le train n° 166.

Le train n° 508 partant de Mouscron vers Lille à 6 h. 51 soir, sera avancé de 22 minutes, il partira donc de Mouscron à 6 h. 29 soir.

Le train n° 162, partant de Menin vers Tourcoing à 2 h. 43 soir, sera retardé de 55 minutes; il partira donc de Menin à 3 h. 38.

Le train 2497 bis partant de Douai vers Orchies à 7 h. 29 soir, sera retardé de 16 minutes: il partira donc de Douai à 7 h. 25 soir.

Il sera créé un nouveau train léger d'Orchies à Ascq, qui partira d'Orchies à 4 h. soir et arrivera à Ascq à 4 h. 34.

Au retour, il sera créé un train léger d'Ascq à Orchies, partant d'Ascq à 6 h. 23 soir et arrivant à Orchies à 6 h.

Ce train relèvera à Ascq la correspondance du train léger n° 1883 de Lille, partant de cette gare à 5 h. 04 soir et arrivant à Ascq à 5 h. 18; il correspondra en outre à Orchies avec le train-tramway 2496 bis, partant d'Orchies vers Douai à 6 h. 10 soir.

Le train léger n° 1873 partant de Lille vers Ascq et Tourcoing à 9 h. 47 matin sera avancé de 13 minutes; il partira à 6 h. 34.

Le train n° 2300 partant de Dunkerque vers Calais à 5 h. 26 matin aura son départ fixé à 5 h. 20.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Roubaix, 27 mai 1892.

Monsieur le Rédacteur
du *Journal de Roubaix*,

Je m'attendais à voir tous mes camarades d'école subir le sort comme moi, cet année. En vertu de l'arrêt de la Cour de Cassation, du 7 décembre 1891, qui dit que tout enfant né d'un père étranger et d'une mère française doit subir le sort en France, je croyais voir tous les intéressés faire leur service militaire de ce côté de la frontière; or, je connais le fils d'un *patenté, propriétaire*, qui a fréquenté toutes les écoles gratuites primaires, élémentaires, supérieures, de dessin et de musique. Il a subi le sort en Belgique; il y est soldat, soldat d'un pays qu'il n'a jamais vu, sinon le jour de la conscription.

A Roubaix, ville frontière, il se trouve beaucoup de jeunes gens dans ce cas. Il serait bon de connaître tous ceux qui, ne voulant pas servir un pays où ils ont fait leur situation, réclameront le droit d'être Français quand ils n'auront plus de service militaire à accomplir.

Recevez, Monsieur le Rédacteur, mes sincères salutations. *Un Conscrit de la classe.*

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Plusieurs amateurs du cercle colombophile l'« Union » organisent un concours de pigeons voyageurs sur Fribourg (Suisse) sur la demande que le président de la société ornithologique de cette ville leur a faite par l'entremise du président de la société de gymnastique la Roubaisienne. La distance est de 360 kilomètres environ.

La mise par pigeon est fixée à 1 fr. qui servira à couvrir les frais et l'excédant sera reparti en prix égaux de 20 fr.

L'inscription des pigeons aura lieu le lundi 6 juin, de 5 h. à 7 h. du soir, au local du cercle « Union » à Pandore, rue Pauvrée. Le lâcher se fera le dimanche 12 juin, à Fribourg, par le président de la société Ornithologique de cette ville. Le convoyeur du cercle « Union » accompagnera les pigeons jusqu'à Paris, gare de l'Est, où les meilleurs soins leur seront donnés pour être expédiés ensuite directement au président de la société de Fribourg qui a promis tous les soins désirables aux pigeons à leur arrivée.

La société gymnastique *La Roubaisienne* offre à cette occasion un beau prix d'honneur et la ville de Fribourg offre également deux prix d'honneur qui seront remis au trois premiers pigeons voyageurs. Il sera joué des poules facultatives à raison de 1, 2, 3, 5 fr. Un prix par 10 pigeon. Les autres conditions seront affichées au local du cercle.

Le cercle colombophile « Union » prévient les amateurs qu'il organise deux dressages sur Seclin le vendredi 3 et samedi 4 courant.

Mise en paniers de 6 à 7 heures.

Concours sur Chartres organisé par la Fédération roubaisienne, établie chez M. Delhaye, au Blanc-Seau. Le pigeon Meunier, 200 francs de prix d'honneur; le lâcher a eu lieu à 5 heures, par beau temps, vent nord-ouest. 570 pigeons étaient engagés. Voici les résultats :

1er prix, D'Hellemmes, 3p ; 2e, Dupouchelle, 4p ; 3e, Inion, 5p; 4e, Rabot, 4p; 5e, Tant, 2p; 6e, Cocheteux ; 7e, Spel, 3p; 8e, Parent, 4p ; 9e, Vandebrubrie, 3p ; 10e, Carpentier, 3p; 11e, Lathuy, 1p; 12e, Dulaurier, 3p; 13e, Florin, 2p; 14e; Beausire, 4p; 15e, Larose, 3p; 16e, Dorchy, 1p; 17e, Ladsons, 3p; 18e, Wafine, h.

19e prix, Tant, 2p; 20e, Lambin, 5p; 21e, Dehaes, 1p; 22e, Verbere, 2p; 23e, Cocheteux; 24e, Tamiry, 1p; 25e, Parent, 2p; 26e, Comble-, 1p; 27e, Mathon, 3p; 28e, Vanoverzuick, 2p; 29e, Leplat; 30e, Varasse, 2p; 31e, Quivrin, 1p; 32e, Carette, 2p; 33e, Fiévet, 1p; 34e, Wattel; 35e, Cadou, 1p; 36e, Catteau, 1p.

37e, Watine, 1p; 38e, Ramsdam; 3p; 39e, Dhal; 1p; 40e, Cocheteux, h; 41e, Wille, 1p; 42e, Wille; 43e, Drau, 1p; 44e, Varrasse, 1p; 45e, Spel; 46e, Six; 47e, Lecomte; 48e, Blom Blauw ; 49e, Defrennes. Poule hors concours, Desbarbieux.

Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 35'05" avec une vitesse de 1321 mètres à la minute ; le dernier à 8 heures 47'52" avec une vitesse de 1245 mètres. La distribution des prix, mercredi 1er juin, à 8 heures du soir.

Concours sur Chantilly, organisé par la société le *Rapide*, établie chez M. Jules Lepoutre, place Nadaud. 100 francs de prix d'honneur. Le lâcher a eu lieu à 6 heures 15, par un beau temps, vent sud-ouest. 549 pigeons étaient engagés. Voici les résultats :

1er prix, Boudry. 6p; 2e, Boudry, 4p: 3e, Dasprez, 3p; 4e, Delreuvels, 3p; 5e, Delreuvels, 3p; 6e, Wibaux, 1p; 7e, Claeys, 2p; 8e, Stoffeyn, 5p; 9e, Dekers. 3p; 10e, Boudry, 3p; 11e, P. Losfeld, 4p; 12e, Morel, 1p; 13e, Dupont, 2p; 14e, Carrette, 4p; 15e, Stoffeyn, 2p; 16e, Audenaerde; 17e, Depoorter, 4p; 18e, Declercq, 1p; 19e, Debuchy, 1p; 20e, Dassonville, 4p; 21e, Legrand, 2p; 22e, Declercq, 3p; 23e, Defourt, 1p; 24e, Ducaltez, 1p; 25e, Pels, 1p; 26e, Marissal, 3p.

27e prix, Bury. 1p; 28e, Lepers, 4p; 29e, Rohart, 2p; 30e, Maes, 2p; 31e, Dewaele, 1p; 32e, Maes, 1p; 33e, Debuchy, 1p; 34e, Baumont; 35e, Krabansky. 1p; 36e, Seys, 2p; 37e, Callel, 2p; 38e, Callel; 39e, Carbon, 2p; 40e, Ducatteau, 4p; 41e, H. Carrette, 1p; 42e, Fourlinies; 43e, Vanderheyden, 1p; 44e, Parent, 1p.

45e prix, Robaeys, 4p; 46e, Niffle, 1p; 47e, Tant, 1p; 48e, Herman, 1p; 49e, Carrette; 50e, Vanoverloop; 51e, Debeer; 52e, Declercq; 53e, Cools; 54e, Cools.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 19'31"; le dernier à 8 h. 23'57".

Concours sur Chantilly organisé par la société du « Pigeon Macot » (Avenue du Tilleul), chez M. Auguste Delgrange, à Ma Campagne. Le lacher a eu lieu à 6 heures par un beau temps, vent sud-ouest. 202 pigeons étaient engagés. Voici les résultats.

1er prix, Belmère, 5p.; 2e, Decolère, 3p.; 3e, Stevens, 3p.; 4e, H. Debats, 2p.; 5e, Demey, 3p.; 6e, H. Vankempen : 7e, Namur, 1p.; 8e, Mahieu, 3p.; 9e, Camille Charles, 1p.; 10e, Thoremans; 11e, Derveaux, 1p.; 12e, Mahieu, 1p.; 13e, Capart, 1p.; 14e, Vanstinacker, 1p.; 15e, Belmère, 1p.; 16e, Decolère; 17e, Emile Herchuez; 18e, Samal; 19e, Desiter; 20e, L. Losfeld ; le premier pigeon a été constaté à 8 heures 05'04" ; le dernier à 8 heures 10'.

Concours sur Longueau organisé par la société le *Pigeon Rouge*, établie chez M. Bourriez, rue de Lamoy. 125 francs de prix d'honneur. 333 pigeons étaient engagés. Lâcher à 6 heures 45 par un beau temps. Vent nord. Voici les résultats :

1er prix, Deregnaucourt, 3p ; 2e, Carpentier, de Mouveaux, 4p; 4e, Fremaux, 4p ; 4e, Procureur, de Mouveaux, 2p; 5e, Van Brussel, 4p; 6e, Herman, 2p ; 7e, Varasse, 3p; 8e, Vanhormе, 5p; 9e, Van Brussel, de Mouveaux, 4p; 10e, Varasse, 5p; 11e, Depaux, 1p ; 12e, Mulliez, 3p; 13e, Ghesquière, 4p; 14e, Milliescamps, 4p; 15e, Jassieux, 4p ; 16e, Varasse; 17e, Dessaux, 2p; 18e, Carpentier; 19e, Leclercq ; 20e, J. Dat, 4p; 21e, Desbarbieux, 4p.

22e prix, Stoffin, 4p; 23e, D'Hal, 4p; 24e, Orgaerd, 4p; 25e, Joye, 2p; 26e, Ducourant, 4p, 27e, Dumortier, 4p; 28e, Jassiaux, 4p; 29e, Casterman; 30e, Mulliez; 31e, Mulliez; 32e, Lehoucq; 33e, Deronne; 34e, Liagre.

Le premier pigeon a été constaté à 8 heures 04' 08" avec une vitesse de 1376 mètres 58 à la minute; le deuxième à 8 heures 09' 32" avec une vitesse de 1288 mètres. Distribution mardi à 8 heures.

TOURCOING. — *Concours sur Saint-Just.* — Voici le résultat du concours sur St-Just, qui a eu lieu le jendi 26 mai, srganisé par l'Union fédérale tourquennoise, au siège de la société les « Petits Amateurs », établis chez M. Amand Faveur, rue de Paris, 100 francs prix d'honneur. Lacher 18 paniers, vent sud, le convoyeur était M. Vierlinck.

1er prix, M. Lecoutre; 2e, M. Crin; 3e, M. Desbonnet; 4e, M. Desrumeaux; 5e, M. Desbonnet. Le 1er pigeon a été constaté à 7 h. 50'25", avec une vitesse de 1305"87 à la minute; le 2e à 7 h. 50'53", avec une vitesse de 1302"89 à la minute; le 3e à 7 h. 61'51", avec une vitesse de 1216"45; le 4e à 7 h. 52'15", avec une vitesse de 1214"58; le 5e à 7 h. 51'37", avec une vitesse de 1214"26; le dernier pigeon apporté par M. Campion a été constaté à 7 h. 55'40, avec une vitesse de 1252"52 à la minute.

LES CONCOURS DE CHIENS RATIERS

WATTRELOS. — Un nombreux public a pris part dimanche, à trois heures et demie, au concours international de chiens ratiers, organisé par l'Union du Casino, rue de l'Industrie; il y avait 195 fr. de prix avec diplôme répartis en trois catégories; chaque chien avait 4 rats à exterminer; la mise était de 5 fr. entrée du propriétaire comprise. Voici les résultats :

1re catégorie : chiens de 4 à 8 kilos. 1er prix. 30 fr. et diplôme *Mascotte*, à Dunem, de Roubaix, 9 secondes 1/2; 2e prix, 20 fr. et diplôme à *Miss*, à M. Luc, de Templeuve, (Belgique), 11 secondes 1/2; 3e et 4e prix, ex-equo, 15 fr. et diplôme à *Thomée*, à M. Varasse, Roubaix, et *Tapp*, à M. Verrache, Roubaix, chacun 12 secondes.

2e catégorie : Chiens de 8 à 13 k. 1er prix, 30 fr. et diplôme à *Boulangar*, à M. Philippart de Tournai, 8 sec. 1/2; 2e prix, 20 fr. et diplôme à *Bout*, à M. Sagart de Comines, 10 s.; 3e prix, 10 fr. et diplôme *Fox*, à M. Quesnoy de Croix, 10 s. 1/2; 4e prix, 5 fr. et diplôme *Diepp*, à M. Boite de Roubaix, 14 s.

3e catégorie : chiens de 13 kilos et au-dessus. 1er prix, *Fox*, à M. Baert, Roubaix, 9 secondes; 2e, *Baloufart*, à M. Sergent, Wambrechies, 12 secondes.

NORD

Nos représentants au Parlement. — Voici comment se sont répartis les votes sénateurs du Nord dans le scrutin sur la proposition de loi relative à la célébration du centenaire de la République : Tous les sénateurs du Nord ont voté *pour*, à l'exception de MM. Claeys, Pajot, Screpel, Théry et Wallon, qui n'ont pas pris part au vote. Le Sénat a adopté.

Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord dans le scrutin sur l'amendement de M. de Ramel tendant à ce que le maximum des comptes de dépôt reste fixé à 1,000 fr. au lieu de 2,000 :

Tous les députés ont voté *pour*, à l'exception de MM. Lafargue, Lalou et Moreau, qui ont voté *contre*.

La Chambre des députés n'a pas adopté.

Marcq-en-Barœul. — Voici le résultat du carrousel annuel au profit des pauvres, où 120 cavaliers avaient pris part :

1er prix, MM. Paul Lesaffre, de Comines; 2e, Henri Lepers, de Bondues; 3e, Casimir Destombes, de Bondues; 4e, André Duquesnoy, de Toufflers; 5e, Auguste Verriest, de Roubaix; 6e André Lame, d'Hersaux; 7e, Pierre Butin, de Wasquehal.

1re surprise, MM. Clovis Bourgeois, de Pecq ; 2e, J.-B. Lebrun, de Bondues ; 3e, Pierre Droulez, d'Hem ; 4e, Daniel Isblet, d'Emmerin ; 5e, Ch. Hollebecque, de Mouveaux.

Une quête faite d'une part par M. Thiers, avec Mlle Méresse, et d'autre part par M. Irénée Delobelle et Mlle Thiers, a été très productive.

Un bal très animé a terminé cette fête.

Une bourse lainière à Fourmies. — Dans son assemblée générale du 25 courant, la Société lainière de Fourmies a décidé la création d'une *bourse* qui se tiendra tous les jeudis, de dix heures à midi, en son siège social, 22, rue Constantine. Les diverses salles et les bureaux de son local seront mis à la disposition des personnes ou des groupes d'industriels qui désireront s'entretenir de leurs intérêts particuliers; il en sera de même des publications que recoit la Société.

Cette institution est appelée à faciliter les affaires en attirant à jours fixes non seulement les industriels, négociants et courtiers des environs de Fourmies, mais encore les négociants des autres centres lainiers. La première bourse aura lieu jeudi 2 juin.

Nécrologie. — M. Jean Plichon, député du Nord, vient de perdre sa petite-fille.

Nous présentons à M. Jean Plichon et à sa famille l'expression de nos plus sincères condoléances.

La Madeleine. — Les grévistes de la maison veuve Ad. Boniface ont voté la continuation de la grève.

PAS-DE-CALAIS

Courses vélocipédiques. — Dimanche prochain auront lieu, à Béthune, les grandes Courses vélocipédiques, organisées sous les auspices de la municipalité, par le *Club velocipédique Béthunois*. Il y aura 1,000 francs de prix.

Ces courses auront lieu à trois heures très précises de l'après-midi *sur le champ de manœuvres de la garnison.*

Eperlecques. — Un jeune homme de 15 ans, le fils du meunier Romain Dereudre, en voulant passer sous les ailes du moulin à vent qui marchait, fut atteint par une aile et lancé à plusieurs mètres de là, il succomba quelques heures après.

Le crime d'Oye. — Le sieur Bétourné qui avait été arrêté pour avoir étranglé l'amant de sa femme, le nommé Trépigny, a été remis en liberté sous caution hier matin.

La nouvelle fut bientôt connue à Port-Philippe où habite l'inculpé et 400 personnes l'attentaient à la gare de Gravelines pour le recevoir. Le cortège parcourut les principales rues en poussant les cris de : Vive Bétourné ! il sera acquitté ! C'est aux assises du Pas-de-Calais, à la session de juin, que passera Bétourné.

Les habitants de Port-Philippe ont signé une pétition demandant son acquittement.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille AGACHE-LAMPE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Julie-Amélie DESQUIENS, veuve de M. Jean-François AGACHE, décédée à Rem, le 30 mai 1892, dans sa soixante-quinzième année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme entenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 2 juin, à 10 heures 1/2, en l'église d'Rem. Les Vêpres, Matines et Laudes seront chantées le mercredi 1er juin, à 8 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau de la Citadelle, à 10 h. 1/2. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 27 juin, à 10 heures 1/2, en la même église.

LES RÉCOMPENSES AU SALON DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Voici la suite des récompenses décernées :

Peinture. — Mentions honorables : MM. Walton, Reynolds, Stephens, Hirchfeld, Tanguy, L. M. Doyen, Cresswell, Beffery-Desfontaines, Mme Inès de Beaufond, M. H. Biva, Mlle Fontaine, M. Bach, Mlle de Schulzenheim, MM. Moteley, Ramband, Leigh, Diranian, Cope, Huvey, Dawnse, John Lure Hamilton, Claude Firmin, Halmi, Schaan, A. Faure, Mlle Fiétitz, MM. Larrue, Olivié-Bon, Charpentier, Bosio, Asséral de Bouteyre, Thivier-Roggmey, Mme Roberts, MM. Roche, Streeton, V. Lecomte, Hartwich; Mlle Odérieu, Mlle Condé Gonzalez; MM. Nettleton, Petit-Gérard, Charrier, Neuhaus, Chabas.

Section d'architecture. — Premières médailles : MM. Louis Cordonnier, Charles Norgand.

Deuxièmes médailles : MM. Chedanne, P.-A. Lafargue, P.-H. Hannotin, Marc Gaida.

Troisièmes médailles : MM. Albert Tissandier, Charles Nizet, A. Tropey-Bailly, H. Boussac, H. Loyau, N.-F. Escalier.

Mentions honorables : MM. Bevière, P. Bobin, Coulon, Delmas, Desnités, Dézermaux, Giroux, Guénot, Guyon, Léon Legendre, Lehoux, Mauber, Mougenot, Paul Normand, Louis Parent, Rives, Bixson, Sergent, P. Simon, Tronchet, Yperman.

Section de sculpture. — 1res médailles : MM. Barrau, Soulès, Icard.

2es médailles : MM. Peyrol, Vidal, Perrin, Mombur, Myslbek.

3es médailles : MM. Thivier, Seysses, Greber, Capellaro, Rougelet, Ferdinand Faivre, Drouot, Couvers, Loiseau-Rousseau, French, Vernhes.

Mentions honorables : MM. Balloni, Caussé, Charron, Depléchin, Desvergnes, Gossin, Guimberteau, Harboé, Jollo, de Kervéguen, Mast, Tavine, Bracony, E. Dubois, Férigoule, Jean Garnier, Janvier (gravure en médaille), Jondet, Ledru, Loyseau, A. Maillard, Very, Villanis, Mlle Dumontel, Laurent Daragon, Mony, Mlle Moria, Tonnetti-Dozzi, Veemare.

Dans la liste des mentions pour la sculture qui a été publiée hier soir, il y a eu trois omissions : MM. de Bengy, Roux et Floriment-Meurice.

BIBLIOGRAPHIE

Le Tarif américain. — Vient de paraître à la LIBRAIRIE CHAIX, imprimerie et librairie centrales des chemins de fer, un tableau graphique sous ce titre : *Le Tarif américain*, moyenne annuelle des droits d'entrée *ad valorem* aux Etats-Unis, depuis 1791 jusqu'à nos jours, d'après les statistiques du Ministère des finances de Washington, par Léon CHOTTEAU, avocat, publiciste, membre du Cobden-Club de Londres, ancien délégué aux Etats-Unis pour le traité de commerce franco-américain.

L'ouvrage est accompagné de statistiques et de légendes.

Les statistiques nous apprennent que la moyenne décennale des droits a ainsi varié, de 1850 à 1890 :

1850 à 1860, 25	pour cent.
1860 à 1870, 38,264	»
1870 à 1880, 42,560	»
1880 à 1890, 44,363	»

Parmi les légendes, nous remarquons :

« Si la France et les Etats-Unis savaient se rapprocher, se comprendre, et réaliser leur union économique, ces deux grandes nations mèneraient le monde.

» LÉON CHOTTEAU »

« ..... Les peuples s'éclairent lentement, mais ils s'éclairent. C'est pourquoi je suis certain que le temps viendra où le commerce sera aussi libre que les vents; où la liberté et l'industrie contribueront puissamment à abolir les grandes armées, et à prévenir les dangers et les souffrances de la guerre.

(*Public letters*). » JOHN BRIGHT, M. P. »

« Des droits exorbitants, sur les produits importés, servent à engendrer un esprit général de fraude, qui est toujours préjudiciable au commerce honnête, et, parfois, au Revenu lui-même. (*The Federalist.*)

» HAMILTON. »

Lettre à M. Cyrus W. Field, de New-York.

« Le flot de la démocratie monte. Je n'en crains pas les progrès. Si son cours est sagement dirigé, et si les obstacles, qui révèlent le monopole et le privilège, sont écartés à temps, ce flot peut refaire et fortifier la condition du peuple de ce pays.

» THOMAS BAYLEY POTTER, M. P. »

(*Presentation of an address*). Réponse.

« Là où il y a du commerce il y a des douanes. L'objet du commerce est l'exportation et l'impor ation des marchandises en faveur de l'Etat ; et l'objet des douanes est un c rtain droit sur cette même importation et exportation, aussi en faveur de l'Etat. Il faut donc que l'Etat soit neutre entre sa douane et son commerce, et qu'il fasse en sorte que ces deux choses ne se croisent point, et, alors, on y jouit de la liberté du commerce.

(*De l'Esprit des lois.*) » MONTESQUIEU. »

Dépôt chez Mme veuve QUEY, 30, rue de la Cloche, Tourcoing.

GUIZANGEARD (Charente)

Depuis longtemps j'avais une grande faiblesse, de violents maux de tête, et une inflammation d'intestins qui m'occasionnaient de grandes souffrances. Depuis que je fais usage des excellentes *Pilules Gicquel* je me trouve complètement soulagé. Vous pouvez donner à ma lettre toute la publicité qu'il vous plaira, afin de rendre aux autres autant de services que m'ont rendu vos bonnes *Pilules Gicquel*.

30874d Signé : TESSONNEAU, à Guizangeard.

Vve PARENT-MUSIN
L. DECRAENE-MATHIEU Succr
28, Rue de la Gare, ROUBAIX
TRAVAUX D'AGRÉMENT
TAPIS & TENTURES
EN TOUS GENRES
Tels que : **Carpettes, Foyers, Rideaux, Tapis de table, Moquette et Escalier, Coupes de soie et satin.**
DÉPOT DE FABRIQUE
A28285

CRÉDIT FONCIER
DE FRANCE

I. *Prêts hypothécaires à long terme, amortissables dans un délai de 10 à 75 ans.*
Intérêt 4f 50 par an, portant l'annuité à 4f 67 % pour un prêt de 75 ans.
Le capital n'est jamais exigible.
L'emprunteur peut, quand il le désire, rembourser tout ou partie du prêt, en profitant de l'amortissement déjà effectué.
II. *Prêts aux départements et aux communes pour toute durée, avec ou sans amortissement et sans aucune commission :* intérêt 4 f. 20 % par an.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER
Au CRÉDIT FONCIER de FRANCE, rue des Capucines, 19, à Paris.

et à M. Thierry, à Lille, 22, rue Jean-Jans-Peur, directeur de la succursale du Crédit Foncier, pour le département du Nord. 27556

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines en métal. **Edouard Defretin**, 15, rue Plutarque. 501

Carton Jacquard, Vincenzi, d'armure et d'appreds. Dépôt de la fabrique **Théodore Véron**. Papiers de toutes qualités, Désiré **PECKRE**, Tourcoing.

Glaces et miroirs en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — **PAUL HONORÉ**, rue de Fabricants, 28.

BELGIQUE

Tribunal correctionnel de Courtrai. — *Audience du 31 mai.* — Présidence de M. Delange, vice-président; M. le substitut Iweins occupe le siège du ministère public.

— *Les rodeurs de la frontière.* — *Une série de vols au mois de mars.* Depuis quelques temps les communes voisines de Mouscron étaient exploitées par d'audacieux coquins. La nuit du 10 au 11 mars, on s'introduisait par la vitrine dans le magasin de chaussures de la veuve Verhouvens, au Couël, et on y enlevait pour environ 100 fr. de marchandises; la nuit du 12 au 13, on volait à M. Martin, cabaretier à Risquons-Tout, une superbe jument de 2 ans. Quelques jours plus tard, M. Delbergue, épicier en gros à Herseaux, était victime d'un vol de 4 balles de café d'une valeur totale d'environ 1000 fr. La nuit du 8 au 7 du même mois, des malfaiteurs s'étaient introduits chez Leblanc, négociant à Herseaux, et s'emparaient d'un grand nombre de chaussures.

Cette série de méfaits avait mis la police et la gendarmerie sur les dents.

Après une minutieuse enquête, M. le commissaire de police Herman, acquit la certitude de la culpabilité d'un nommé Percq, cabaretier, rue des Moulins, à Mouscron, du moins pour le vol du cheval. Une perquisition fut opérée chez cet individu. Cette perquisition amena la découverte de la tête du cheval volé. Cette tête fut reconnue immédiatement par le propriétaire de l'animal.

En continuant ses investigations, M. Herman fit la découverte, dans une armoire de l'étage, d'une paire de souliers Molière dont on avait essayé de gratter la marque. Interrogé sur la provenance de ces chaussures, Percq répondit qu'il les avait achetées pour 10 fr. 50, rue St-Georges, à Roubaix.

La fille du prévenu déclara, elle, que son père les lui avait achetées pour 7,50 il y a environ 6 mois rue de la Gare à Roubaix. Quant à la femme Percq, elle prétendit que son mari les avait achetées à Mont-à-Leux. Comme on le voit, M. le commissaire avait fait d'une pierre deux coups.

De son côté, la gendarmerie ne restait pas inactive, après bien des recherches, le brigadier Allaeys découvrit la peau de l'intéressant quadrupède; et bientôt procédait à l'arrestation d'un individu dangereux, L. Fontaine, qu'il soupçonnait fort être l'auteur d'un de ces vols.

MARCHÉS A TERME

Cours du 1er Juin 1892

LAINES PEIGNÉES

| MOIS — LIVRAISON | ROUBAIX-TOURCOING Peignés de La Plata et de l'Uruguay TYPE 1 Cote précéd. | TYPE 1 Cote dujour | TYPE 2 Cote précéd. | TYPE 2 Cote dujour | TYPE 3 F Cote précéd. | TYPE 3 F Cote dujour | Peignés d'Australie TYPE A Cote précéd. | TYPE A Cote dujour | TYPE B Cote précéd. | TYPE B Cote dujour | TYPE C Cote précéd. | TYPE C Cote dujour | TYPE A B Cote précéd. | TYPE A B Cote dujour | ANVERS (par télégraphe) Peignés Buenos-Ayres Type BAT Cote précéd. | Type BAT Cote dujour | Allemand B Cote précéd. | Allemand B Cote dujour | Allem. M Cote précéd. | Allem. M Cote duj